

LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 16 Fructidor, an VIII.



Le prix de l'abonnement au PUBLICISTE est de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les lois & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement, & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE; rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

DANEMARCK

D'Elseur, le 20 août (2 fructidor).

L'amiral anglais, Dickson, a jetté l'ancre devant Kulen. La flotte est composée de huit ou neuf vaisseaux de ligne, deux frégates & quelques chaloupes canonnières. Il y a aussi des vaisseaux de transport, sur lesquels se trouvent des troupes de débarquement. Deux cutters & un longre anglais croisent continuellement sur la rade : ils se rendent souvent au vaisseau amiral. Le capitaine Poxham fit dire, le 16 de ce mois, à ce qu'on assure, au commandant danois, Luiken, qui se trouve avec quatre vaisseaux de ligne & une frégate dans la rade, qu'il passeroit le Sund avec sa première division; ce qu'il n'a cependant pas encore exécuté jusqu'à présent.

ALLEMAGNE.

De Francfort, le 27 août (9 fructidor).

La commission nommée par le lieutenant général Sainte-Suzanne, pour la répartition de la contribution imposée au cercle de Franconie, quitte cette ville pour aller s'établir à Mergentheim, où le commissaire-ordonnateur Vaillant s'est rendu hier. Ce changement a lieu, parce que les princes ecclésiastiques de ce cercle n'envoient pas de députés, tandis que les séculiers en ont envoyé. La commission étant à Mergentheim, sera plus à même de poursuivre ses opérations. Si les princes ecclésiastiques (qui sont Bamberg, Wurtzbourg & l'ordre teutonique) n'envoient pas des députés, alors on prendra des otages dans leur pays, & on lèvera l'impôt militairement.

Hier, l'adjudant-général Massabeau, précédé d'un trompette, s'est rendu au quartier général du général autrichien Sinabschen. Depuis ce moment, on dit qu'il est allé pour dénoncer l'armistice, & que la reprise des hostilités dans nos environs est fixée au 7 septembre (20 fructidor).

Le général Augereau a pris un arrêté pour accorder la protection la plus éclatante aux maîtres de postes & à leurs employés pendant la foire.

L'armée de Moreau a touché cinq mois de soldes arriérés.

Une grande partie de la contribution imposée au cercle de Souabe est déjà acquittée. Les états qui sont en retard pour leur contingent, ont été soumis à l'exécution militaire.

Le prince de Lichleinstein est entièrement guéri de ses blessures, par les soins du citoyen Précy, chirurgien en chef de l'armée française.

ANGLETERRE.

De Londres, le 25 août (5 fructidor).

La contestation élevée entre notre cour & celle de Copenhague, semble prendre une tournure plus sérieuse qu'on ne l'avoit cru d'abord : ce n'est pas qu'une guerre maritime avec des forces si disproportionnées puisse donner quelque inquiétude, ni au ministère britannique, ni à la nation; mais il est aisé de voir que si le Danemarck se déterminoit à une lutte si inégale, il ne le feroit qu'avec l'assurance de trouver des secours puissans dans les forces réunies d'une coalition, & il est aisé de voir encore que cette coalition ne pourroit se former qu'avec la Russie & la Suede. C'est ce qu'il est important à l'Angleterre de prévenir, & c'est à quoi s'occupe, en ce moment, le ministère, par des négociations très-actives. On a lieu d'espérer qu'il fera, pour y réussir, tous les sacrifices que l'orgueil national lui permettra.

D'un autre côté, nous apprenons qu'aucun traité de neutralité maritime n'a été conclu entre les quatre grandes cours du Nord, & les nouvelles dispositions que l'on suppose à Paul I^{er}, font espérer que cette querelle avec le Danemarck se terminera à l'amiable. Cependant de part & d'autre on agit comme si l'on étoit préparé à la guerre. Il n'est plus douteux que l'amiral Dickson ne soit allé avec son escadre à Elseur. Plusieurs vaisseaux l'ont rencontré en mer; les uns à la hauteur de Fleckeren en Norwege; les autres dans le Categat, près de l'isle d'Anholt. De son côté, la cour de Danemarck fait équiper une flotte de six vaisseaux de ligne, & elle a ordonné une presse générale dans tous ses états; même dans le duché de Holstein. Tous les vaisseaux qui remontent l'Elbe pour aller à Hambourg, sont arrêtés & examinés au fort d'Altona. Plusieurs navires suédois & danois, ayant été tout nouvellement pris en sortant de cette rivière, un embargo général a été mis sur tous les vaisseaux de ces deux nations qui se trouvoient dans les ports de Jutland.

Lord Withworth est arrivé le 10 à Elseur; & le 11 à Copenhague. Quoiqu'il n'ait point pris publiquement de caractère officiel, il a déjà eu plusieurs conférences avec M. le comte de Bernstorff. Ce ministre danois en avoit tenu le 9 une très-longue avec les chargés d'affaires de Russie & d'Angleterre. Cette conférence fut suivie de l'envoi de deux couriers à Pétersbourg, l'un par mer & l'autre par Stockholm. Celui qui a pris la route de terre est le lieutenant Glass, que l'on croyoit devoir être envoyé en Angleterre. L'autre courier, parti à bord d'un cutter, est le lieutenant de Lilienberg. Le nouveau ministre de France, Bourgoing, étoit attendu à Copenhague le 17.

L'affaire du convoi danois a fait rechercher quelles

étoient les forces navales du Danemark; & l'on s'est assuré que sa marine consiste aujourd'hui en 32 vaisseaux de ligne, complètement équipés, & prêts à mettre à la mer. On a calculé aussi qu'il y a environ 20 mille matelots tant danois que suédois, qui servent actuellement sur les vaisseaux anglais, & qui seroient nécessairement rappelés dans leur patrie, s'il y avoit une rupture entre ces nations & l'Angleterre.

Quatre vaisseaux de guerre russes ont jetté l'ancre dans le port de Copenhague, & vingt-deux autres doivent croiser dans la Baltique.

On voit par les états d'importation que dix mille quarts de bled sont entrés ces jours derniers dans le port de Londres, & l'on en attend chaque jour d'autres envois. Ces secours abondans, joints à l'espérance de la plus riche récolte, ont banni toute inquiétude, & ont déjà fait baisser le prix du pain.

L'aventure suivante a excité la curiosité du public. Une jeune servante, à Margate, avoit volé une bague, que l'on trouva dans ses poches. Peu de tems après, un billet de banque de 5 liv. sterl. s'étant trouvé perdu, le premier vol fit jeter les soupçons sur la servante; on la fouilla, mais on ne trouva rien sur elle. Quelques circonstances ayant fait croire qu'elle l'avoit ayalé, on lui fit prendre un fort émétique qui, bientôt, fit rendre le billet de banque, non encore endommagé.

On a découvert récemment que la levure de bière étoit un grand spécifique contre les fièvres putrides. Il suffit d'en donner au malade une cuillerée dans un peu de bière ou d'eau, de deux heures en deux heures. La cure ne dure pas plus de 48 heures.

REPUBLIQUE HELVÉTIQUE

De Berne, le 26 août (8 fructidor).

La commission de police générale a fait le 22 de ce mois au conseil législatif un rapport à la suite duquel elle a présenté le projet de loi ci-après, qui a été adopté.

Art. I^{er}. La réunion de citoyens non-fonctionnaires publics, pour se former en assemblées, dans le but de délibérer sur des affaires publiques & prendre des résolutions, est défendue.

II. Les sociétés déjà existantes pour un but particulier ne peuvent délibérer & prendre des résolutions sur les objets politiques étrangers au but de leur établissement.

III. La police est tenue de dissoudre les assemblées qui contreviendront aux articles précédens, & d'y employer même la force en cas de refus, de saisir les procès-verbaux & de les remettre au juge compétent.

IV. Celui qui provoque une telle assemblée, celui qui fournit le local, ceux qui exerceroient des fonctions de président & de secrétaires, seront condamnés par la police correctionnelle à un emprisonnement de deux jours au moins & de huit jours au plus, ou à une amende de 50 liv. au moins & de 100 liv. au plus.

V. Tout individu qui aura pris part à de telles délibérations illégales, sera condamné à un emprisonnement de vingt-quatre heures au moins, & de trois jours au plus, ou à une amende de 20 liv. au moins, & de 50 liv. au plus.

VI. La peine doublera pour chaque récidive.

VII. Dans le cas où dans de telles assemblées & délibérations prohibées, il surviendrait des circonstances sur lesquelles

les lois existantes prononcent des peines plus graves, comme étant des crimes particuliers, le juge s'y conformera.

De Bâle, le 27 août (9 fructidor).

Les otages grisons, détenus depuis quinze mois à Salins, ont obtenu la permission de retourner dans leur patrie, d'après une négociation entre les généraux Kray & Moreau; ce dernier a promis en échange, de mettre en liberté les victimes infortunées de la tyrannie autrichienne, qui ont été arrêtées lors de la première invasion des Autrichiens dans le pays de Grisons, & traînées depuis de prisons en prison jusques dans la Hongrie.

L'avant-garde de l'armée de réserve, commandée par le général de division Rey, est arrivée dans les environs de Berne, d'où elle a continué sa marche pour Lucerne. Elle doit s'embarquer sur le lac des quatre Cantons, débarquer à Altdorff & continuer de-là sa route dans le pays des Grisons. Une seconde division de l'armée de Réserve est attendue dans les environs de Berne; c'est celle commandée par le général Baraguay-d'Hilliers. Elle se rendra par Zurich & Constance dans la Haute-Sauabe, & renforcera l'aile droite de l'armée du Rhin, sous les ordres du lieutenant-général Lecourbe.

Il regne toujours une fermentation sourde dans plusieurs contrées de l'Helvétie. Les habitans des campagnes, dans presque tous les cantons, montrent beaucoup d'aversion pour la révolution du 7 août, parce que presque tous les représentans des campagnes ont été renvoyés dans leur foyers, & que la tenue des assemblées primaires & électorales, qui tient fort à cœur aux Suisses, a été indéfiniment ajournée.

Il se montre depuis quelque tems une nouvelle secte religieuse, dans le canton de Berne, qui a beaucoup de ressemblance avec les anabaptistes. La commission exécutive vouloit la supprimer; mais le conseil exécutif actuel, plus sage & plus éclairé, lui a permis de tenir des assemblées religieuses en se conformant à la loi.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 28 août (10 fructidor).

Le bâtiment qui étoit chargé de porter les lettres à l'isle de Vlieland a chaviré près de cette isle. La malle a été perdue; l'équipage s'est sauvé sur un autre bâtiment qui étoit à proximité.

Les effets publics, sur-tout les réscriptions payables après la paix, éprouvent tous les jours une baisse considérable. Ils étoient, il y a huit jours, à 49 & demi, & hier on les a vendus à 41 pour 100.

Les vaisseaux danois qui se trouvent dans les ports de cette république, n'en sortiront pas avant que les différends entre l'Angleterre & le Danemarck ne soient terminés.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 12 fructidor.

La maladie du lieutenant-général Lecourbe est devenue plus sérieuse depuis quelques jours, & paroît dégénérer en fièvre putride bilieuse. Ce brave général s'impatiente de ne pas pouvoir se rendre de suite à son poste.

On a reçu ici la nouvelle positive qu'il y a des négociations entamées à Berlin entre le citoyen Beurnonville & le ministre russe Krudener, & qu'on espere qu'un traité de paix entre les deux puissances sera incessamment conclu.

De Bruxelles, le 11 fructidor.

Une nombreuse flotte de bâtimens de guerre & de transport anglais, de toutes grandeurs, bloque le port d'Ostende depuis le 8 de ce mois au soir, & menace même d'opérer un débarquement entre Blankenberg & cette ville, sur les dunes. D'autres vaisseaux ennemis se sont montrés à la vue de Nieupoort, & quelques-uns même sont entrés dans le Hout. On sait cependant que les principales forces de l'ennemi sont restées à la vue de Fiessingue.

La garnison d'Ostende est maintenant composée de quatre mille hommes; des troupes se réunissent de toutes parts sur les bords du canal qui conduit de Bruges à Ostende. Le général Bounard, commandant de la 24^e division militaire, a pris le commandement des forces destinées à la défense de la Flandre.

Aussi-tôt que le préfet du département de l'Escaut, le citoyen Faipoult, a été informé que les Anglais menaçoient d'opérer un débarquement sur nos côtes, il a pris deux arrêtés dont voici les principales dispositions. Par le premier, il ordonne l'ouverture au secrétariat de la préfecture d'un registre sur lequel pourra se faire inscrire tout citoyen qui voudra participer à la formation d'une colonne mobile destinée à se rendre par-tout où le préfet le jugera nécessaire, afin de maintenir la tranquillité publique & de faire respecter les personnes & les propriétés. Par le second arrêté, le préfet ordonne la formation de la garde nationale sédentaire de la ville de Gand.

Toute la nuit passée, il est défilé par cette ville des brigades de gendarmerie nationale, qui se rendent en toute diligence sur les côtes de la ci-devant Flandre.

On assure que les Anglais sont débarqués sur deux points différens dans l'isle de Walcheren, & qu'ils menacent aussi d'un débarquement l'isle de Sud-Beveland.

Le préfet a distribué avant-hier matin, en grande cérémonie, les prix aux élèves de l'école centrale. On a remarqué, à cette occasion, que madame Doucet-Pontecoulant a interrogé elle-même plusieurs élèves sur le droit, la grammaire & la littérature.

Le cardinal-archevêque de Malines, M. de Frankenberg, condamné à être déporté au-delà du Rhin, après le 18 fructidor, par arrêté du directoire, & retiré depuis ce tems à Emmerich, vient d'y recevoir une lettre pleine d'affection du nouveau pape Pie VII. On remarque que, dans cette pièce, S. S. évite de s'expliquer d'une manière claire, lorsqu'il s'agit du serment exigé du clergé.

De Paris, le 14 fructidor.

Aujourd'hui 14, le sénat conservateur doit s'occuper de la nomination d'un juge au tribunal de cassation. On cite, entr'autres candidats, les citoyens Pastoret, ex-législateur, déporté au 17 fructidor, & Lefebvre-Corbinière, actuellement vice-président du tribunal d'appel à Paris.

— Le ministre de l'intérieur a visité aujourd'hui le musée des tableaux, le salon d'exposition, les salles des statues antiques, & a prescrit l'achèvement des travaux commencés; en sorte que le public jouira bientôt de ces chefs-d'œuvres, fruit & récompense de nos victoires.

Le ministre a été voir aussi quelques artistes qui habitent le Louvre ou les galeries. Dans cette visite qui a duré six heures, il a donné aux artistes des marques d'estime; il leur

a parlé de leurs ouvrages en homme qui les connoît & qui sait les apprécier. C'est par de semblables moyens qu'on conservera parmi nous le goût & le sentiment du beau, & qu'on ménera le tems aux grandes choses.

On a remarqué que le ministre s'est arrêté long-tems devant les tableaux de Lebrun, dont il avoit déjà, dans une autre occasion, analysé & détaillé les beautés avec une grande justesse d'esprit.

— Demain 15, le salon d'exposition pour les productions des peintres vivans, sera ouvert, conformément à l'arrêté du ministre de l'intérieur.

— Les citoyens Sicard & Bonaterre ont présenté hier, au ministre de l'intérieur, l'enfant connu sous le nom de *Sauvage de l'Aveyron*; il a manifesté un vif sentiment de joie en se trouvant dans les magnifiques appartemens du ministre, qui l'a beaucoup caressé & retenu près d'une demi-heure pour l'observer. Il a été présenté ensuite à une dame qui loge dans la maison ci-devant Conty. Elle étoit au lit. L'enfant, accoutumé à se jeter sur tous les lits qu'il voit, alloit se mettre à côté de la dame, si on ne l'eût retenu. Nous avons annoncé une notice du citoyen Bonaterre sur cet enfant extraordinaire. Elle vient de paroître chez la veuve Panckoucke, rue de Grenelle, fauxbourg Germain, n^o. 521.

— Madame Meylin-Chery, veuve Bursay, réclame comme l'ouvrage de son mari, la traduction de *Misantropie & Repentir*, dont madame Molé, dit-elle, a su tirer un si grand parti: ce n'est pas en supprimant quelques scènes ou en changeant quelques phrases d'un ouvrage dramatique qu'on en devient auteur. Or, c'est uniquement, continue madame Meylin, ce qu'a fait madame Molé. Nous ignorons si le procès sera porté devant les tribunaux; mais sans rien préjuger sur le fonds, nous observerons que ce ne seroit pas le premier dans ce genre dont un jugement légal ne suffiroit pas pour casser celui de l'opinion.

— On a saisi & conduit dans les prisons de Roanne le nommé Richard, reconnu pour l'un des chefs de brigands qui ont commis tant de vols & d'assassinats dans la commune de Lyon & ses environs.

— Le préfet du Léman, voyageant au pied des glaciers, rencontra un jeune étranger dont la figure annonçoit le plus profond désespoir. Il apprit de lui-même, qu'il étoit de Bubeck, qu'il se nommoit Theodore Ziemsen, qu'il voyageoit pour s'instruire avec un de ses camarades, nommé Frédéric Auguste Eschen, lequel venoit d'être englouti sous ses yeux dans une crevasse du glacier, dont on ignoroit la profondeur. Dans l'espoir de le retrouver vivant, le préfet donna ordre de le chercher. Le citoyen Deville, un des guides les plus sages du pays, s'offrit pour cette commission, sonda le précipice à plus de cent pieds de profondeur, sentit le corps du jeune homme, se fit descendre avec une corde & une hache, fendit la glace & lui arracha sa victime. Elle expiroit. On lui a dressé un monument auprès de Chamouni.

— Des torrens de pluie ont éteint les incendies allumés dans les forêts de Schwitz, de l'Oberland & dans les villages de Kappel, de Thoun & d'Ulisbrunn, écrit-on de Zurich, en date du 25 août.

— La mission du général Berthier a excité l'attention des Anglais: on dit à Londres qu'il va prendre le commandement d'une armée espagnole destinée contre le Portugal.

— La cour de Portugal paroît éprouver de vives inquiétudes sur les dispositions de la France & de l'Espagne à son égard.

— Le roi d'Espagne a donné ordre de former un camp à Cordoue en Andalousie.

— On a exposé au muséum de Londres les portraits de trois paysans qui ont poussé leur carrière à un terme peu commun parmi les hommes. Leur âge étoit de 142, 172 & 185 ans.

— Le *Bulletin de Londres*, du 21 thermidor, révoque en doute la nouvelle de la mort de Kleber, & dit positivement qu'elle ne mérite pas plus de créance que les nouvelles du même genre qui l'ont précédée. D'un autre côté, en combinant les dates des lettres qui l'annoncent avec la distance des lieux qui séparoient ceux qui sont supposés les avoir écrites, on sent augmenter ses doutes; la lettre du général Menou est du 20 juin, celle de M. Smith est du 22. L'un étoit au Caire, & l'autre à Jaffa, qui en est à 300 mille. Est-il possible que, soit par terre, soit par mer, un courrier fasse assez de diligence pour parcourir cet espace en 36 ou 40 heures?

— Nous apprenons par la voie de Gênes la confirmation d'une nouvelle que nous avons déjà publiée, d'un congrès tenu à Verceil entre des députés du pape & du gouvernement français, à l'effet de terminer les différends élevés sur la juridiction ecclésiastique.

— Des lettres de Livourne, en date du 30 thermidor, annoncent que la régence de Sardaigne a reçu l'ordre du roi de ne laisser sortir de l'isle aucune espèce de vivres qu'après l'approvisionnement des flottes britanniques, des places de Mahon, de Gibraltar, & autres indiquées par l'amiral Keith.

— Le mathématicien Venturo (de Modene) est arrivé à Turin le 1^{er} fructidor, en qualité d'agent accrédité de la république cisalpine.

VARIÉTÉS.

Joseph II, grand admirateur de M. de Sartine, voulut établir à Vienne une police sur le modèle de celle établie par celui-ci à Paris. Il croyoit avoir réussi. Une circonstance lui prouva qu'en cela, comme en bien d'autres innovations, il s'étoit trompé.

Un criminel d'importance, né son sujet, s'étoit réfugié à Paris. Joseph II, qui en fut instruit, le fit réclamer par son ambassadeur. Celui-ci s'adressa à M. de Sartine, qui lui dit qu'en effet l'homme étoit venu à Paris en tel tems, & qu'il lui diroit même, si cela lui faisoit plaisir, où il avoit logé, & les maisons de débauche & de jeu qu'il avoit fréquentées; mais enfin qu'il n'y étoit plus.

M. de Mercy, persuadé, comme son maître, que la police de Vienne ne pouvoit s'être trompée, insista & soutint que le coupable étoit à Paris, & ne pouvoit être ailleurs. Alors M. de Sartine dit en souriant à l'ambassadeur: « M. l'ambassadeur, écrivez à votre maître, que l'homme qu'il cherche, a quitté Paris le 10 du mois dernier; qu'il est actuellement à Vienne, qu'il loge telle rue, n^o. tant, & au troisième étage. . . »

La chose étoit ainsi. Le coupable fut arrêté dans l'endroit désigné par M. de Sartine, mais non sans un secret dépit de l'empereur, obligé de convenir que la police de Paris étoit mieux faite que celle de Vienne.

De l'Imprimerie de MEYMAT, rue des Moines, n^o. 423.

LITTÉRATURE.

Voyage historique, littéraire & pittoresque dans les isles vénitienues du Levant, savoir: Corfou, Paxo, Bucintoro, Parga, Prevesa, Vonizza, Sainte-Maure, Thiaqui, Céphalonie, Xante, Sion, Corigo & Ovigotte; contenant la description de chacune de ces isles, l'histoire & les momumens anciens, le gouvernement, la religion, les usages, les productions locales, l'industrie, la navigation, le commerce; un aperçu sur celui des états maritimes de Venise & de l'Albanie, relativement aux intérêts de la France; accompagné d'un atlas de trente planches, composé de la carte générale, des mouillages, des vues, des costumes & momumens anciens, & des médailles & inscriptions grecques & romaines; par André Grasset Saint-Sauveur jeune, ancien consul de France, résident à Corfou, Xante, Sainte-Maure, &c. 3 vol. in-8^o. & atlas in-4^o. grand raisin; prix, 21 fr., & 26 fr. franc de port, papier ordinaire; 36 fr., & 42 fr. franc de port, papier carré velin. A Paris, chez Tavernier, libraire, rue du Bacq, n^o. 937.

On comprend dans l'ancien Archipel vénitien treize isles, dont la plupart rappellent des souvenirs intéressans aux amateurs de la belle antiquité. Parmi ces isles on retrouve l'Itaque d'Ulisse sous le nom de *Thiaqui*; *Cithere* sous celui de *Céringo*, & sous celui de *Corfou*, l'ancienne *Corcyre*, si célèbre par les jardins enchantés d'Alcinoüs. On regrettoit depuis long-tems que ces contrées, que la mythologie grecque & le génie d'Homere ont rendues à jamais célèbres, n'existassent plus pour nous que dans de petites fictions de voyageurs & d'arides notices de géographes. Il faut donc savoir gré à l'ami éclairé des arts & de l'antiquité qui a eu le courage de s'élever au-dessus de la routine des voyageurs vulgaires, & qui, au lieu de s'appesantir sur de petites inscriptions que tout le monde connoît ou qui ne méritent gueres d'être connues, sur des détails de navigation que personne ne lit, & sur des aventures romanesques que personne ne croit, a tracé l'histoire de toutes les isles qu'il a parcourues. L'auteur ne s'est pas contenté des observations qu'il a été à portée de faire pendant dix-sept ans qu'il a résidé dans les isles vénitienues; il a mis à contribution tous les ouvrages qui ont pu lui donner quelques lumières. Il a puisé non-seulement dans les sources de l'antiquité, mais encore dans plusieurs ouvrages publiés sur-tout en Italie.

Le citoyen Saint-Sauveur, nommé aujourd'hui commissaire des relations à Palma dans l'isle de Majorque, se propose de ne revenir en France qu'avec une histoire complète des isles Baléares.

Bourse du 14 fructidor.

Amsterdam.....	Tiers cons.....	51 fr. 88 c.
Idem cour.....	Bons $\frac{3}{4}$	1 f. 60 c.
Hamb.....	Bons d'arrér....	82 fr. 88 c.
Madrid.....	Bons pour l'an 8..	86 f. 63 c.
Madrid effect....	Syndicat.....	63 fr. 50 c.
Cadix.....	Coupires.....	63 fr. 50 c.
Cadix effect....	Or fin.....	104 f. 45 c.
Gênes effect....	Ling d'arg.....	50 f. 63 c.
Livourne.....	Portugaise.....	95 f. 55 c.
Bâle.....	Piastre.....	5 f. 29 c.
Lyon.....	Quadruple.....	78 f. 88 c.
Marseille.....	Ducat d'Holl....	11 f. 64 c.
Bordeaux.....	Guinée.....	25 f. 90 c.
Montpellier.....	Souverain.....	34 f. 68 c.
Rente provis.....		17 f. 15 c.

Café Martinique, 2 fr. 30 c. — Café St-Domingue, 1 fr. 95 cent. — Café Bourbon, 2 fr. 5 c. — Sucre de Hollande, 1 fr. 70 c. — Lompee anglais, 1 fr. 75 c. — Mélisse de 14 l., 1 fr. 65 c. — Mélisse de 10 l., 1 fr. 70 c. — Rafinade, 2 fr. 00 c. — Sucre pilé, 1 fr. 50 c. — Sucre terré blanc, 1 fr. 50 c. — Sucre terré blond, 1 fr. 00 c. — Sucre brut, 60 à 80 c. — Poivre de Hollande, 0 fr. 00 c. — Poivre anglais, 2 fr. 15 c. — Cacao Caraque, 1 fr. 80 c. — Cacao des Isles, 1 fr. 80 c. — Coton du Levant, 2 fr. 90 c. — Coton de Fernambourg, 4 fr. 50 c. — Coton de St-Domingue, 4 fr. 10 c. — Huile d'olive, 1 fr. 35 c. — Eau-de-vie $\frac{3}{4}$, 515 fr. — Cognac 22. deg., 250 fr. — Montpellier, 22 deg., 220 fr. — Potasse d'Amérique, 85 fr. — Potasse de Dantzick, 70 fr. 00 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 10 c.